

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 04 avril 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ;

Présent par procuration : M. HILD Didier donne procuration à M. Alain SINDT

Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

POINT SUPPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le mardi 5 décembre 2023 un débat sur les Zones d'accélération des Energies Renouvelables (ZAENR) avait été mené. Les pièces nécessaires avaient été envoyées à tous les conseillers en amont et une projection vers le portail de la cartographie a permis à tous de s'exprimer.

Les conclusions de ce débat étaient que les conseillers se prononcent favorables à la mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture, défavorables à l'implantation d'éoliennes sur le ban communal et sans avis concernant les autres énergies renouvelables.

Cette conclusion avait été adressée à la Communauté de Communes (CCB3F) dans le cadre de l'étude sur le territoire afin de compléter le dossier PLUi actuellement en cours.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, à l'unanimité des membres présents, valide la prise en compte des conclusions du débat ayant eu lieu le 05 décembre 2023 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de donner suite à ce dossier

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 04 avril 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20240405-PS04042024-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024